SGAMI

20 rue de l'Espérance
69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT

Mise en sécurité électrique du SNPS d'Ecully

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P. - LOT N°01
DEMOLITION / MACONNERIE / PLATRERIE / PEINTURE / MENUISERIES INTERIEURES / SERRURERIE

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE

BET Fluides
BETEG

69675 BRON
22 chemin de la Vie Guerse

Economiste
FOCUS GROUPE

69300 CALUIRE ET CUIRE
574 chemin de Wette Fays

Architecte
Lynda AYDOSTIAN Architecte

69007 LYON 7EME ARRONDISSEMENT
2 rue de la Thibaudière

Acousticien
VENATHEC

69009 LYON 9EME ARRONDISSEMENT
24 avenue Joannes Masset

Sommaire

1 PRESCRIPTIONS GENERALES4

1 TRAVAUX PREPARATOIRES4

1.1 Caractéristiques des ouvrages béton4
1.2 Études d'exécution10
1.3 Étude géotechnique10
1.4 Installation de chantier11

2 OUVRAGE EXTERIEURS13

2.1 Découpe soignée et démolition d'enrobé existant y compris couche de forme13
2.2 Complément d'enrobé à froid y compris réfection de couche de forme14
2.3 Réalisation de réseaux VRD en tranchée14
2.4 Socle béton support cheminée de 50 x 50 x 50 cm15
2.5 Réalisation d'un dallage béton armé d'épaisseur minimum 25 cm pour support des groupes électrogènes15

3 MACONNERIE16

3.1 Parois en agglomérés pleins d'épaisseur 200 mm16
3.2 Enduit ciment sur murs de type agglomérés17
3.3 Carottage de parois de diamètre 250 mm - Parois verticales - PROVISION17

4 MENUISERIES INTERIEURES BOIS18

4.1 BLOCS-PORTES ET GAINES18

4.1.1 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS19

4.1.1.1 Ne sont pas compris les serrures motorisés ou asservies. Serrure à clef sur organigramme19
4.1.1.2 Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour Poste transfo - (EI30+ssbm+fp)19
4.1.1.3 Façade prépeinte de 160 x 215 cm pour placard batterie de condensateur19
4.1.1.4 Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour local onduleur serveur - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant20
4.1.1.5 Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour local onduleur créé - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant20
4.1.1.6 Porte prépeinte de (63+63) x 204 cm pour local nouveau TGBT - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant21

5 SERRURERIE 21

5.1 Grille de ventilation à ailettes galvanisée et laquée de section 40 x 20 cm ht 21

6 PLATRERIE 22

6.1 Cloison de distribution d'épaisseur 98 mm (type 98/48 avec plaques de plâtre sur ossature métallique double espacé de 40 cm) - EI120 22
6.2 Faux-plafond posé horizontalement y compris ossature primaire - EI120 (2 plaque de plâtre) 23
6.3 Soffite en plaques de plâtre EI120 avec isolation de section 60 X 60 cm ht (3 faces) - PROVISION 23
6.4 Gaine de ventilation de section 50 x 50 cm coupe-feu 1 heure - PROVISION 24

7 PEINTURE 25

7.1 Peinture acrylique mate pour parois horizontales neuves 25
7.2 Peinture acrylique aspect velours pour parois verticales sur support existant - Local onduleur 25
7.3 Peinture acrylique aspect velours pour parois verticales sur support existant 26
7.4 Peinture acrylique pour menuiseries bois 26
7.5 Peinture acrylique sur ouvrages bois existants y compris préparation du support 27
7.6 Peinture acrylique sur ouvrages métalliques existants y compris préparation du support 27
7.7 Nettoyage général de fin de chantier 28

1 PRESCRIPTIONS GENERALES

NOTA IMPORTANT

- **Les entreprises doivent impérativement se référer au lot n°00 Clauses Communes à tous les lots.**

1 TRAVAUX PREPARATOIRES

1.1 Caractéristiques des ouvrages béton

Bétons - conditions minimales

Les matériaux entrant dans la composition des bétons seront conformes aux prescriptions des normes de la série NF P 18 et NF EN 206-1.

Sauf contraintes particulières spécifiées dans l'étude de l'Ingénieur structure, les caractéristiques complémentaires des bétons seront les suivantes :

- Classe de consistance S3
- Classe d'exposition XC1 sauf pour les dallages et les ouvrages extérieurs
- Classe d'exposition XD3 pour les dallages
- Classe d'exposition XF1 à XF3 pour les ouvrages extérieurs

Les dosages des liants seront établis en fonction du tableau ci-dessous :

N° béton	Type	Destination	Classe résistance
B1	B.P.S	Béton de remplissage	
B2	B.P.S	Forme de pente adhérente	
B3	B.P.S	Gros béton, massifs et socles	C 16/20
B4	B.P.S	Voiles faiblement armés, dallages, menus ouvrages, pieux avec incorporation d'hydrofuge	C 20/25
B5	B.P.S	Semelles, radiers, longrines, voiles, contre terre avec incorporation d'hydrofuge	C 25/30
B6	B.P.S	Poteaux, voiles, dalles, poutres	C25/30
B7	B.P.S	Poteaux, voiles, dalles, poutres	C30/37
B8	B.P.S	Ouvrages soumis à des contraintes élevées	C35/45
B9	B.P.S	Ouvrages soumis à des contraintes très élevées	C40/50

Classe d'exposition des bétons

Classes d'exposition en fonction des conditions d'environnement (selon l'EN 206-1[4] et le tableau de l'EC2)		
Désignation de la classe	Description de l'environnement	Exemples informatifs (1) illustrant le choix des classes d'exposition
1. Aucun risque de corrosion ni d'attaque		
X0	Béton non armé et sans pièce métalliques noyées : Toutes expositions sauf en cas de gel / dégel D'abrasion et d'attaque chimique béton armé ou Avec des pièces métalliques noyées : très sec	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air ambiant est très faible
2. Corrosion induite par carbonatation		
XC1	Sec ou humide en permance	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air ambiant est faible Béton submergé en permanence dans de l'eau
XC2	Humide, rarement sec	Surfaces de béton soumises au contact à long terme de l'eau. Un grand nombre de fondations
XC3	Humidité modérée	Béton à l'intérieur de bâtiments où le taux d'humidité de l'air ambiant est moyen ou élevé Béton extérieur abrité de la pluie
XC4	Alternativement humide et sec	Surfaces de béton soumises au contact de l'eau, mais n'entrant pas dans la classe d'exposition XC 2
3. Attaque gel / dégel		
XF1	Saturation modérée en eau, sans agent de déverglaçage	Surfaces verticales de béton exposées à la pluie et au gel
XF2	Saturation modérée en eau, avec agent de déverglaçage	Surfaces verticales de béton des ouvrages routiers exposées au gel et à l'air véhiculant des agents de déverglaçage
XF3	Forte saturation en eau, sans agents de déverglaçage	Surfaces horizontales de béton exposées à la pluie et au gel
XF4	Forte saturation en eau, avec agents de déverglaçage ou eau de mer	Routes et tabliers de pont exposés aux agents de déver-glaçage. Surfaces de béton verticales directement exposées aux projections d'agents de déverglaçage et au gel Zones des structures marines soumises aux projections et exposées au gel
Se reporter à l'Annexe Nationale qui rend cette colonne normative et lui adjoint des notes appropriées.		

Mortiers - conditions minimales (CEM II B)

N° mortier	Dosage	Destination
M1	250 à 300 kg/m^3	Mortier pour hourder, calfeutrer et formes
M2	350 kg/m^3	Mortier pour chapes et enduits
M3	400 kg/m^3	Mortier pour scellements et enduits
M4	500 kg/m^3	Mortier pour chapes et enduits étanches y compris incorporation de produits hydrofuge et d'adhérence

Qualité des surfaces

Type de finition	Planéité 200 cm	Règle 20 cm	Destination et nature générale des sols
Brute	Respect niveau	Respect niveau	Sols scellés ou chape rapportée
Courante	7 mm	3 mm	Etanchéité ou sols recevant une isolation avant le revêtement
Soignée	5 mm	2 mm	Revêtements de sols collés ou locaux sans revêtement
Chape incorporée	5 mm	2 mm	Revêtements de sols collés ou locaux sans revêtement
Chape rapportée	3 mm	1 mm	Semblable à la finition soignée

L'Entreprise devra tous les ragréages et les travaux complémentaires nécessaires à ces finitions. En l'absence de renseignements concernant la qualité des surfaces de dalles, ces dernières seront livrées brutes.

Dans le cas de superposition d'isolant, le respect des niveaux sera obligatoirement de 3 mm sous la règle de 2m et de 2 mm sous le réglet de 20 cm

Qualité des sous-faces

Les caractéristiques techniques des sous-faces seront semblables à celles précisées dans le tableau « coffrages ».

Coffrages

En fonction de leur destination les bétons auront les caractéristiques suivantes :

Parement	Planéité		Etat de surface	Destination générale
	200 cm	20 cm		
C1	Néant	Néant	Etendue maximale des bullages 20 %	Paroi de combles non habitables ou de vide-sanitaire
C2	7mm	4mm	Uniforme et homogène. Nid de cailloux, zone sablonneuse ragréés. Balèvres affleurées par meulage. Etendue maxi des bullages 10 %	Paroi destinée à recevoir un enduit plâtre ou un doublage. Paroi apparente telle garage, cave, locaux VO et VE
C3	5 mm	2mm	Semblable au parement C2 avec étendue maxi des bullages 2 %	Paroi destinée à recevoir un enduit mince type GS
C4	3 mm	2mm	Semblable au parement C2 sans aucun bullage	Paroi apparente ou recevant un revêtement mince avec garantie.

Nota Bene *:* Tous les ragréages nécessaires à l'obtention de ces états de surface devront être compris dans le coût des coffrages, et notamment pour les murs extérieurs (C4) dont la finition devra permettre l'application sans ragréage complémentaire des enduits ou peinture de Façades par l'Entreprise chargée de ces travaux.

Pour tous les ouvrages en béton, il sera fourni et posé des coffrages dont la nature est laissée au choix de l'Entreprise à condition de respecter les parements et état de surface décrits ci-dessus. La correspondance entre les coffrages et les parements s'établit comme suit :

- Parement C1 : coffrage élémentaire
- Parement C2 : coffrage ordinaire
- Parement C3 : coffrage courant
- Parement C4 : coffrage soigné

La prestation comprendra toutes les sujétions de mise en œuvre et notamment :

- Les échafaudages, les étais et tous les ouvrages nécessaires au maintien et au serrage des coffrages
- Les coupes, percements, évidements, déchets et coffrages perdus
- Les ragréages et travaux complémentaires nécessaires à l'obtention des parements décrits dans les tableaux du CCTP
- L'emploi de produit de démoulage compatible avec les revêtements de finition et ayant l'approbation du Bureau de Contrôle et des Entreprises concernées

Tous les coffrages complémentaires tels que les abouts de murs, les trapponnages, les rives de dalles, etc., devront être compris dans l'offre de l'Entreprise.

Armatures

Les armatures seront fournies et mises en place conformément aux indications de l'Ingénieur béton armé, et respecteront les normes NF A 35.

Les coupes, les pertes et déchets d'emploi, les recouvrements, les surlongueurs, les écarts de classe, les aciers de montage, les façonnages, les difficultés d'emploi, etc., ne sont pas compris dans les quantités mais devront être inclus dans les prix unitaires de l'Entreprise, ainsi que le calage pour enrobage minimal.

Aciers haute adhérence Fc E 500 et treillis soudés Fc E 500

Eau de gâchage, granulats et centrale à béton

L'eau doit être conforme à la norme NFP 18.303, les granulats doivent être conformes à la norme NFP 18.301 et la centrale à béton devra être agréée.

L'étude de l'Ingénieur Béton Armé, jointe à l'appel d'offre sera impérativement respectée et elle primera sur tout autre document. La structure sera relativement étanche au sens du DTU 14-1 et calculée de façon à supporter les charges maximales qui lui seront appliquées. Les calculs de l'Ingénieur BA tiennent compte des surcharges climatiques et des surcharges d'exploitation.

La structure sera relativement étanche et différentes prescriptions devront être respectées au sens du DTU 14-1 comme par exemple :

- L'entreprise devra se conformer suivant la norme NF P18-201 (DTU 21)
- Les ouvrages relèvent de la catégorie E (paragraphe 4.1), étant entendu qu'en ce qui concerne le paragraphe 4.2 de la NF P 18-201 (DTU 21), les vérifications sont celles de la catégorie D
- les dosages minimaux, la structure résistante est à classer dans les ouvrages exposés (paragraphe 4.3)
- La mise en œuvre devra respecter la norme NF P 18-201 (DTU 21) et en particulier au paragraphe 2.2. Le béton devra présenter, in fine, une bonne compacité dans la masse et peu de ragréages, ce qui suppose un soin particulier dans la mise en œuvre. En cas de présence d'eau, il conviendra de procéder à une étude particulière à caractère technique justifiant de la faisabilité, de l'aptitude à l'emploi, de la pérennité et, le cas échéant, de la réparabilité (lessivage du béton,...)
- Les reprises de bétonnage doivent être conçues puis positionnés dans les zones les moins sensibles de

façon à limiter leur influence ultérieure. Elles doivent être conçues conformément aux prescriptions du BAEL relatives aux surfaces de reprises et réalisées conformément aux prescriptions de la norme NF P 18-201 (DTU 21)
- Les traitements des joints hydro gonflants, joints de construction fermés et ouverts, suivant le cas, règles et prescriptions du DTU 14-1
- Le traitement des canalisations sous dallage (radier) par recharge en béton sous forme d'excroissance, suivant règles et prescriptions du DTU 14-1

Caractéristiques concernant la structure verticale

Les ouvrages verticaux comprendront obligatoirement :

- Les réservations pour fourreaux, canalisations et divers à la demande des autres corporations
- Le garnissage des réservations de l'ensemble des points de pénétration (fourreaux, canalisations, ...) devront être étancheafin qu'il n'y ai aucune infiltration d'eau. Ces regarnissages devront être réalisés avec le même matériau que celui de la paroi travaersée dans toute son épaisseur
- Les incorporations telles que les huisseries métalliques avec contre-cadre de renfort, les platines, etc
- La fourniture et l'incorporation des trop-pleins dans garde-corps ou relevés au droit des zones non étanchées
- La confection de barbacanes pour le drainage des murs de soutènement, conformément à la réglementation, le cas échéant
- Les exécutions de feuillures, engravures, défoncés de façades, joint creux suivant calepinage des façades, encastrement de coffrets ENEDIS compris passage des canalisations d'arrivée et de départs, lecteurs de badges, digicode et divers par incorporation de négatifs, suivant plans et détails de l'architecte
- Les gouttes pendantes pour dalles extérieures, linteau des ouvertures extérieures, bandeaux, corniches et divers
- Les échafaudages, protections diverses et étaiements qui devront, en ce qui concerne les porte à faux, restés en place jusqu'à la fin du chantier
- Les reprises et dressements d'arêtes et cueillies
- Les joints de dilatation, de préfissuration pour les garde-corps, acrotères, relevés avec traitement au mastic et glacis sur le dessus etc.
- La révision des murs mitoyens existants au droit des joints de dilatation, la pose de polyane de forte épaisseur et l'exécution d'étanchéité si nécessaire
- Les arases étanches
- La pose des coffrets ENEDIS, GRDF et autres avec surépaisseur de 10 cm au droit de ces derniers.

Prescriptions concernant les parois en béton banché

Le béton, après avoir été coulé directement dans les coffrages, sera soigneusement vibré et la prestation devra obligatoirement comprendre :

- Les négatifs dans coffrage pour création d'angles abattus sur les poteaux
- Les plus-values pour ouvrages béton armé incorporés aux parois verticales
- Les reprises de bétonnage avec enduits de collage pour les parois enterrées
- Le rebouchage soigné des trous de banchage sur toute leur longueur
- Le garnissage des réservations de l'ensemble des points de pénétration (fourreaux, canalisations, ...) devront être étancheafin qu'il n'y ai aucune infiltration d'eau. Ces regarnissages devront être réalisés avec le même matériau que celui de la paroi travaersée dans toute son épaisseur
- La substitution des parois béton par des parois en agglos standard ou à bancher dans le cas d'impossibilité de coffrage
- Le rebouchage soigné des réservations nécessaires aux autres corps d'état et ce aux frais des Entreprises concernées.

Caractéristiques concernant la structure horizontale

Les ouvrages horizontaux comprendront tous les chevêtres et trémies nécessaires aux passages des escaliers, ascenseurs, conduits divers, canalisations de toutes natures, fourreaux, anneaux de manutention fournis par les ascensoristes et tous les trous indispensables aux autres corps d'état. Toutes ces réservations devront obligatoirement être exécutées au coulage d'après les indications fournies par les Entreprises concernées.
L'Entreprise devra prendre connaissance de la nature des sols (revêtements et étanchéité) afin de pouvoir exécuter tous les décaissés et différences de niveaux, de déterminer les états de surfaces nécessaires et les pentes notamment au droit des balcons.
Les joints hydrogonflants pour toutes les reprises de bétonnage et à la liaison entre la structure horizontale et les parois verticales extérieures selon nécessité et indications de l'Ingénieur Béton Armé.

Prescriptions concernant les dalles pleines

Le béton après avoir été coulé sur les coffrages sera soigneusement vibré et la prestation devra obligatoirement comprendre :

- Les réservations pour fourreaux, canalisations et divers
- Réservation sous l'ensemble des baignoires et bacs à douches (dimensions à convenir avec le lot PLOMBERIE) au coulage du plancher béton pour évacuation de future douche handicapés (sous baignoire et bac à douche), compris remplissage en béton maigre après pose du siphon et de l'évacuation par le plombier. Compris toutes fournitures, tous détails d'exécution et directives du bureau d'étude fluides.
- Les incorporations telles que platines, négatifs, fourreaux, etc
- Le garnissage des réservations de l'ensemble des points de pénétration (fourreaux, canalisations, ...) devront être étancheafin qu'il n'y ai aucune infiltration d'eau. Ces regarnissages devront être réalisés avec le même matériau que celui de la paroi travaersée dans toute son épaisseur
- Les exécutions de trémies, défoncés et divers à la demande des différents lots
- L'incorporation et le calage des armatures
- Les coffrages, étais et protections diverses
- Les plus-values pour ouvrages béton armé incorporés
- Le surfaçage courant de l'ensemble des dalles coulées
- Le rebouchage soigné des trémies après passage des autres corps d'état par un matériau de même nature (béton)
- Les joints secs pour le fractionnement des balcons selon la réglementation, avec traitement au mastic
- L'incorporation de profil formant goutte pendante en sous-face de dalle en saillie
- Les surfaçages nécessaires à la taloche mécanique conforme à la rubrique « qualité des surfaces »
- Les ressauts de 2 cm en haut de rampe, le cas échéant

Prescriptions concernant les dallages

La prestation comprendra obligatoirement :

- Le nivellement, le compactage du sol et des essais à la plaque
- L'enrobage préalable des canalisations par du béton B1
- La fourniture et la pose de feutre géotextile non tissé remontant en rives ou débordant de 20 cm avec joints traités par recouvrement de 30 cm mini
- Un hérisson avec matériaux du site et complément en gravier tout-venant (le cas échéant), fortement compacté avec essais à la plaque définis dans le rapport de sol
- La fourniture et la pose de polyane de forte épaisseur avec les remontées périphériques
- La forme en béton avec traitement des joints de dilatation et de fractionnement
- Les coffrages éventuels, les incorporations et travaux nécessaires à la finition
- L'incorporation d'un treillis soudés à raison de 1.5 kg/m² minimum
- La désolidarisation des dallages par rapport aux parois verticales
- Le réglage des pentes, les façons de cunette et travaux divers.
- Les surfaçages nécessaires à la taloche mécanique conforme à la rubrique « qualité des surfaces »
- Les ressauts de 2 cm en haut de rampe, le cas échéant

1.2 Études d'exécution

L'entreprise aura à sa charge les honoraires du bureau d'étude structure pour la réalisation des études d'exécution .

Les charges climatiques (neige et vent) sont définies suivant le DTU P 06-002.
Les charges d'exploitations sont définies suivant la Normes NF P 06-001.
Les charges permanentes sont définies suivant le fascicule de documentation FD P 06-004.

L'ensemble des plans et calculs devront être validés par le contrôleur technique et seront repris autant de fois que nécessaire.

Unité de métré :

- Au forfait – FT pour l'opération.

NOTA :

- Cette étude permettra également le dimensionnement des ouvrages de maçonnerie (dallage, murs, carottage, reprise en sous-oeuvre, ...)

1.3 Étude géotechnique

L'entreprise aura à sa charge les honoraires du bureau d'étude géotechnique pour la réalisation d'une étude de type G2PRO conformément à la norme NF P 94-500.

L'étude comprendra les sondages, essais in situ et essais en laboratoire nécessaires à la caractérisation des sols.

L'étude définira les hypothèses géotechniques à prendre en compte pour le dimensionnement des ouvrages : mode de fondation, portance admissible, niveau d'assise, présence d'eau, agressivité des sols.

L'ensemble des conclusions devront être validées par le contrôleur technique et les investigations seront complétées autant de fois que nécessaire.

Unité de métré :

- Au forfait – FT pour l'opération.

NOTA :

- Cette étude permettra également le dimensionnement des ouvrages de maçonnerie (dallage, ...)

1.4 Installation de chantier

BASE VIE

Aménagement d'une zone base de vie commune à tous les lots.

Cette installation sera réalisée à proximité du bâtiment, en accord avec le coordonnateur SPS, dans la zone délimitée par la clôture de chantier pour permettre l'accès directe aux zones de travail.

Cette base de vie, calculée suivant les indications du PGC, comprendra :

- Des vestiaires.
- Des réfectoires.
- Des sanitaires.

L'installation de chantier comprendra également :

- Un local salle de réfectoire avec chauffe-plats, frigo, évier
- Armoires de rangements et local de stockage pour conserver les échantillons retenus
- Un nettoyage hebdomadaire des locaux par une société de nettoyage externe,
- Des containers pour le rangement des outils et le stockage des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux.
- La création des plates-formes pour mise en place du matériel nécessaire et pour le stockage et la remise en état après intervention

Ces bungalows seront raccordés aux réseaux eau, assainissement, électricité.
Leurs caractéristiques devront permettre de satisfaire aux prescriptions du Code du Travail.

Cette base de vie sera maintenue en place pendant toute la durée des travaux et sera déposée en fin de chantier.

SIGNALISATION

La signalisation réglementaire comprendra notamment :

- Panneaux d'interdiction d'entrer dans l'enceinte du chantier.
- Panneaux de chantier réglementaire avec approbation du au Maître d'Ouvrage avant pose
- Panneaux de signalisation routière, panneaux d'interdiction de stationner
- Panneaux de signalisation d'accès au chantier.
- Panneaux « Port du casque obligatoire » et « Accès interdit au public »
- Traçage provisoire des passages piétons au droit des traversées de chaussée.

PROTECTIONS, DECHETS ET NETTOYAGE

L'entreprise titulaire du présent lot aura à sa charge la remise en état et le nettoyage complet des lieux, après dépose de l'ensemble des installations, comprenant réfection des sols à l'identique de l'existant avant travaux (un constat de l'existant sera réalisé avant l'implantation et l'installation). A cet effet, l'entreprise devra mettre en œuvre l'ensemble des protections jugées nécessaires tel que protection bois des plantations, platelage bois au sol, ….

La mise à disposition d'une benne au titre du compte prorata pendant toute la durée du chantier
L'entretien de l'accès au chantier avec notamment un nettoyage régulier des roues des véhicules et engins
Nettoyage de la voirie publique si nécessaire

La zone de déchargement des matériaux et matériels approvisionnés sera définie par le PPSPS et devra impérativement être respectée afin de ne pas gêner la circulation publique.

BRANCHEMENTS

Branchements en eaux (potable, usées, pluviales), électricité et ligne téléphonique, comprenant :

- Demandes et démarches réglementaires auprès des services autorisés.
- Alimentations y compris tranchées, fourreaux, tableaux, vannes d'arrêts, ….
- La création des réseaux nécessaires pendant la durée du chantier
- Fourniture et mise en place de toutes attentes nécessaires à l'alimentation du chantier en eau et électricité.
- Leurs caractéristiques devront permettre de satisfaire aux prescriptions du Code du Travail.

L'ensemble des installations devra également être conforme aux indications fournies dans le PGC.

De plus, l'entreprise titulaire du présent lot devra l'exécution des alimentations provisoires de chantier en eau et tous les raccordements provisoires des eaux vannes et usées.

Nota : Les installations électriques de chantier (coffret de chantier, éclairage, chauffage, …) sont à charge du lot électricité

CLOTURES DE CHANTIER

Clôture comprenant :

- Fourniture et mise en place de clôture grillagée type HERAS.
- Entretien de la clôture pendant toute la durée du chantier.
- Signalisation concernant les travaux.
- Déplacements des clôtures de chantier pendant toutes la durée du chantier suivant besoin
- Dépose complète en fin des travaux
- Tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.
- Hauteur : 2.00 m.

PORTAILS ET PORTILLONS

- Fourniture et mise en place, dans la clôture citée ci-avant, d'un portail et d'un portillon d'accès, y compris ossatures, remplissage en panneaux soudés, serrures de sûreté pour fermeture du chantier.
- Mise en place de panneaux de signalisation pour indications diverses (signalisations piétonnes, port du casque, etc. …).

GARDIENNAGE

- Un gardiennage de chantier pourra être mis en place, à la demande des entreprises inscrites au compte prorata.
- Cette prestation inclura le gardiennage en dehors des horaires de chantier (nuit, week-end, jours fériés).

OUVRAGES DIVERS

- L'amenée et repli de l'ensemble du matériel nécessaire
- La réalisation d'un plan de chantier (PIC) qui respecte notamment les contraintes liées au site, l'accès au chantier, les branchements, l'emprise sur la voie publique, le survol des grues, etc. Ce plan devra être soumis à qui de droit pour approbation avant mise en place de l'installation de chantier
- Les autorisations de voirie et les frais de voirie le cas échéant
- Le constat d'huissier avant le démarrage du chantier et après travaux.
- La protection de l'ensemble des ouvrages attenant au chantier (poteaux électriques, borne incendie, armoire TELECOM, clôtures, portails, boites aux lettres etc ...)
- La protection des arbres à conserver par cerclage de fourreaux TPC
- L'éclairage de l'ensemble du chantier
- La fourniture, l'amenée à pied d'œuvre, l'installation et le repli de tout le matériel nécessaire à une bonne

exécution
- Les installations de sécurité collective
- Respects des consignes du CSPS
- L'ensemble des installations devra également être conforme aux indications fournies dans le PGC, CCAP, CISSCT, PC, etc...
- Respects de la réglementation COVID en vigueurs avec mise à disposition en permanence de gels désinfectant, savons, etc. Nettoyage et désinfection journalier de la totalité des locaux communs, base vie, réfectoire, sanitaires, salle de réunion etc.
- L'ensemble des prestations sont données à titre indicatif et cette liste est non exhaustive

Unité de métré :
- Au forfait - Ft pour l'opération

Localisation :
- Installation de chantier suivant PIC établit par l'entreprise titulaire du lot et validé par le CSPS

2 OUVRAGE EXTERIEURS

2.1 Découpe soignée et démolition d'enrobé existant y compris couche de forme

La prestation comprend :

- Détection et repérage préalable des réseaux existants (DT-DICT), marquage au sol de l'emprise de démolition
- Découpe soignée à la scie de sol sur toute l'épaisseur de l'enrobé, suivant tracé rectiligne conforme aux plans d'exécution
- Démolition de l'enrobé par moyens mécaniques adaptés, sans dégradation des ouvrages et revêtements conservés en périphérie
- Démolition de la couche de forme sous-jacente sur toute son épaisseur, jusqu'au terrain naturel ou au niveau défini par les plans d'exécution
- Purge des matériaux instables ou pollués rencontrés en fond de fouille
- Protection des bords conservés contre tout épaufrement — reprise à la charge de l'entreprise en cas de dégradation
- Tri, chargement et évacuation des gravats en décharge agréée, y compris frais de mise en décharge et bordereaux de suivi des déchets (BSD)
- Nettoyage de la zone d'intervention en fin de prestation
- Respect de l'étude de sol, des prescriptions du bureau de contrôle et de toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :
- Au mètre carré - m2

Localisation :
- Démolition de l'enrobé existante au droit du futur dallage support de GE

2.2 Complément d'enrobé à froid y compris réfection de couche de forme

La prestation comprend :

- Préparation du support : nettoyage, dépoussiérage et purge des matériaux non adhérents
- Réfection de la couche de forme si nécessaire : purge des matériaux instables, fourniture et mise en œuvre de grave compactée par couches, réglage et compactage jusqu'à obtention d'une portance compatible avec le trafic supporté
- Application d'une couche d'accrochage en émulsion de bitume sur les surfaces de reprise
- Fourniture et mise en œuvre d'enrobé à froid, réglage et compactage par moyens adaptés
- Structure et matériaux dimensionnés pour être compatibles avec un passage de poids lourds
- Raccordement soigné aux revêtements existants conservés, sans désaffleur
- Nettoyage de la zone d'intervention en fin de prestation
- Toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2

NOTA :

- Le présent article constitue une provision, à mobiliser uniquement sur ordre écrit du maître d'œuvre. en cas de non sollicitation du présent article, cette prestation sera supprimée sans que l'entreprise puisse prétendre à aucun dédommagement

Localisation :

- PROVISION : 10m2 pour refection ponctuelle d'enrobé suivant repérage du maitre d'oeuvre le cas échéant

2.3 Réalisation de réseaux VRD en tranchée

La prestation comprend :

- Détection et repérage préalable des réseaux existants (DT-DICT), marquage au sol du tracé
- Découpe soignée du support existant (enrobé, dallage béton) à la scie de sol, suivant tracé rectiligne
- Piquage et démolition du support sur l'emprise de la tranchée, évacuation des gravats en décharge agréée
- Piquage et percement à travers la fondation permettant le raccordement du réseau à l'intérieur du bâtiment existant
- Terrassement en tranchée à la profondeur réglementaire selon la nature des réseaux, blindage si nécessaire, épuisement des eaux, dressage du fond de fouille
- Fourniture et pose de fourreaux aiguillés de diamètre et nombre adaptés aux besoins, y compris grillage avertisseur de couleur normalisée
- Lit de pose et enrobage des fourreaux en sable ou matériaux fins conformes aux prescriptions en vigueur
- Rebouchage réglementaire de la tranchée : remblaiement en matériaux d'apport compactés par couches, réfection de la couche de forme et du revêtement de surface à l'identique de l'existant
- Mise au point et coordination obligatoire avec les lots techniques (électricité, CVC, plomberie, courants faibles...) : nombre, diamètre, tracé et pénétrations des fourreaux
- Établissement des plans de récolement des réseaux exécutés
- Respect des prescriptions du bureau de contrôle et de toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :

- Au mètre linéaire - ml

NOTA :

- Le présent article constitue une provision, à mobiliser uniquement sur ordre écrit du maître d'œuvre. en cas de non sollicitation du présent article, cette prestation sera supprimée sans que l'entreprise

puisse prétendre à aucun dédommagement

Localisation :

- Provision 20ml suivant besoin du chantier, selon indication du maitre d'oeuvre

2.4 Socle béton support cheminée de 50 x 50 x 50 cm

La prestation du hérisson comprend :

- Découpe à la scie diamant des parois ou dalles béton existantes selon plans d'exécution, après détection des réseaux (DICT) — traitement et ragréage des surfaces de reprise jusqu'au béton sain
- Terrassement en fouille isolée, blindage si nécessaire, compactage du fond de fouille, épuisement des eaux, remblaiement et compactage après coulage
- Fourniture et mise en œuvre de béton C20/25 minimum ou classe supérieure selon étude structure, arase surfacée en tête, planéité ≤ 2 mm sous règle de 2 m
- Coffrage soigné sur toutes les faces vues, angles abattus, décoffrage et ragréage des parements
- Armatures HA et aciers de liaison selon plan de ferraillage du bureau d'études structure — aciers de liaison scellés chimiquement dans les parois existantes si nécessaire
- Incorporation de toutes platines, tiges filetées, boulons d'ancrage et pièces à sceller fournis par les lots techniques (CVC, électricité, plomberie, groupe électrogène…), positionnés par gabarits avant coulage — coordination obligatoire entre corps d'état
- Désolidarisation antivibratile par tampon néoprène écrasant d'au moins 8 mm sous charge si prescrit par l'étude acoustique ou les exigences du matériel
- Respect de l'étude de sol, de l'étude structure, des prescriptions du bureau de contrôle et de toutes sujétions de mise en œuvre
- Respect des préconisations et besoins des autres corps d'état (lot groupe électrogène)

Unité de métré :

- A l'unité - U

NOTA :

- Intégration des platines fournies par le lot groupe électrogène
- Plan d'exécution à faire valider également par le lot groupe électrogène
- Dimensions fournies à titre indicatif. Il ne sera pas toléré de plus-value dans le cas de changement de dimensions

Localisation :

- Socle béton pour les besoins de la cheminée du groupe électrogène
- Suivant plan de l'ingénieur structure

2.5 Réalisation d'un dallage béton armé d'épaisseur minimum 25 cm pour support des groupes électrogènes

La prestation comprend :

- Implantation et traçage de l'emprise du dallage suivant plans d'exécution,
- Terrassement complémentaire, réglage et compactage du fond de forme jusqu'à obtention d'une portance compatible avec les charges des groupes électrogènes,
- Réalisation d'une plateforme support : fourniture et mise en œuvre de grave compactée par couches, y compris géotextile anti-contaminant si nécessaire,
- Réalisation d'un hérisson en matériaux concassés soigneusement compacté, avec essais à la plaque
- Film polyéthylène sous dallage,

- Coffrage soigné des rives,
- Fourniture et mise en œuvre d'armatures acier (treillis soudés et/ou aciers HA) suivant étude structure,
- Coulage d'un dallage en béton armé d'épaisseur minimum 25 cm, dosage et classe d'exposition adaptés à un ouvrage extérieur, finition talochée ou lissée,
- Incorporations nécessaires si besoin : réservations, fourreaux, rails, platines, inserts de fixation et mise à la terre, en coordination avec les lots techniques (électricité, groupe électrogène),
- Joints de retrait, de dilatation et de désolidarisation suivant DTU 13.3,
- Façon de pente et débords périphériques suivant plans,
- Dimensionnement de l'ensemble (plateforme, hérisson, dallage, armatures) sous charges statiques et dynamiques des groupes électrogènes, y compris sujétions vis-à-vis des vibrations,
- Respect de l'étude de sol, de l'étude structure d'exécution, des prescriptions du bureau de contrôle et de toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m²

NOTA :

- Intégration des platines fournies par le lot groupe électrogène
- L'épaisseur de 25 cm est un minimum, à confirmer par l'étude structure d'exécution à la charge de l'entreprise, en fonction des charges et fiches techniques des groupes électrogènes retenus.
- L'entreprise devra se coordonner avec le lot Groupe électrogène pour l'implantation exacte, les incorporations et les scellements.
- Plan d'exécution à faire valider également par le lot groupe électrogène
- Dimensions fournies à titre indicatif. Il ne sera pas toléré de plus-value dans le cas de changement de dimensions

Localisation :

- Dallage extérieur support des groupes électrogènes, suivant plans
- Suivant plan de l'ingénieur structure

3 MACONNERIE

3.1 Parois en agglomérés pleins d'épaisseur 200 mm

Parois verticales en blocs d'agglomérés de ciment pleins, normalisés NF EN 771-3, d'épaisseur 200 mm, comprenant :

- Les blocs hourdés au mortier de ciment type M1, posés en lits à joints décalés, montés d'aplomb et alignés
- Les liaisonnements avec les autres parois (harpage ou attaches) ainsi que les garnissages divers sur cadres ou autres
- Les ouvrages béton armé incorporés tels que linteaux, poteaux, raidisseurs verticaux et horizontaux, chaînages, etc., y compris coffrage, armatures et béton
- La pose, sur les faces vues des ouvrages béton armé, de planelles ou blocs d'agglomérés de 5 cm
- Les semelles résilientes et les bandes de matière imputrescible pour joints
- Le calfeutrement au mortier en tête de paroi, ou joint souple si désolidarisation prescrite par l'étude structure
- Le rejointoiement soigné de toutes les faces vues et le serrage entre ouvrages
- Le respect des préconisations de l'ingénieur structure et du bureau de contrôle
- Toutes les plus-values telles que échafaudages, grandes hauteurs, incorporations diverses, pièces spéciales, coupes, pertes et déchets d'emploi et toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :

- Au mètre carré – m²

 - La complexe de la paroi devra garantir un coupe-feu 2h au présent lot

 Localisation :

 - Suivants plans

3.2 Enduit ciment sur murs de type agglomérés

Exécution d'enduit au mortier de ciment comprenant :

- Préparation du support.
- Dégrossissage à l'enduit au mortier de type M3
- Couche de finition au mortier type M2 avec finition frotté fin
- Arêtes dressées
- Cueillis dressées
- Tableaux et embrasures
- Garnissage
- La fourniture et pose d'échafaudages si nécessaire
- Respect du DTU 26.1
- Tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré :

- Au mètre carré – m²

 Localisation :

 - Aux 2 faces des cloisons agglos afin de garantir un coupe-feu 2h de la parois

3.3 Carottage de parois de diamètre 250 mm - Parois verticales - PROVISION

La prestation comprend :

- Échafaudage ou moyen d'accès adapté si nécessaire
- Sondage préalable pour mise à jour d'éventuels ouvrages ou réseaux incorporés (détection par pachomètre ou radar si nécessaire)
- Carottage à l'eau au carottier diamanté, diamètre 250 mm, en paroi verticale de toute nature et de toute épaisseur
- Récupération des eaux de forage et protection des ouvrages en pied
- Maintien de la carotte lors du percement pour éviter toute chute non contrôlée, évacuation des déblais
- Rebouchage et calfeutrement coupe-feu 1h après passage des autres corps d'état, par matériaux sous procès-verbal
- Ragréage soigné des abords sur les faces vues
- Respect des préconisations de l'ingénieur structure et du bureau de contrôle
- Toutes sujétions de mise en œuvre

Unité de métré :

- A l'unité - U

 Localisation :

 - Provision pour les besoins du chantier

4 MENUISERIES INTERIEURES BOIS

4.1 BLOCS-PORTES ET GAINES

QUINCAILLERIE

Serrure bec de cane :
- BRICARD série 900

Serrure bec de cane à condamnation :
- BRICARD série 900

Serrure de sûreté 3 points à larder :
- EVOLUTIO A2P* de chez BRICARD avec cylindre SERIAL XP et tous les accessoires nécessaires l'obtention du label A2P* (pour portes intérieures et extérieures)

Serrure de gaine :
- Batteuse carré ou triangle conforme aux demandes des concessionnaires et réglementation en vigueur, (ENEDIS, GRDF, TELECOM, SERVICES GENERAUX, EAU, …) du type triangle conformément à la NFC 14-100 sur les portes palières ENEDIS

Paumelles en acier roulé bout rond :
- 4 de 140-55 pour portes pleines

Garniture de porte
- De chez BRICARD ou VACHETTE sur rosace, en inox , adaptées au type de serrure préconisée

Ferme-porte :
- Série 670 de chez BRICARD avec bras à glissière anti-vandalisme (1 par vantail) adapté au type de porte, laqué dans le ton de la menuiserie et réglé de façon à ce que l'effort à fournir pour ouvrir la porte soit inférieur ou égal à 50 N

Crémone à ouverture rapide :
- Série 372 de BRICARD à manœuvre par poussée

Verrous à entailler :
- LBA 933 à bascule avec gâche encastrée dans le sol

Barre anti-panique :
- TOUCH BAR EVOLUTION de BRICARD avec cylindre série 900

Butée de porte :
- LIGNE ARAMIS de BRICARD aluminium anodisé argent pour la totalité des portes.

NOTA

Des produits équivalents à ceux référencés ci-dessus pourront être proposés par l'Entreprise. Par contre le choix des couleurs dans la gamme des Fabricants sera laissé au Maître d'œuvre.
Toutes les serrures seront sur organigramme à déterminer avec le maitre d'ouvrage

4.1.1 BP AME PLEINE / HUISSERIE BOIS

Porte à âme pleine sur ossature bois exotique y compris renfort au droit de la serrure, parements en panneaux de fibres de bois dur surfacés et prépeints. Ces portes auront une épaisseur de 40 mm minimum et seront à rives droites. Dans le cas de porte à 2 vantaux les battements seront incorporés.

Le degré de tenue au feu sera indiqué dans les articles ci-dessous et l'Entreprise devra toutes les prestations nécessaires à l'obtention de ces performances (joints entre parois et blocs-portes, joints en feuillures, vitrage pour les portes à occuli, inscription normalisée etc) ainsi que la fourniture des procès-verbaux correspondants.

Les huisseries seront en bois exotique rouge (Niangon, Red Dark Méranti ou Acajou). Elles seront assemblées par tenons et enfourchements et comporteront des rainures à briques et des gorges électriques. Elles seront livrées sur le chantier avec les liteaux d'écartement et des happes pour les huisseries à sceller. Leur section ne sera pas inférieure à 75 x 72.

La prestation comprend aussi la fourniture et la pose de couvre-joints assurant la finition de l'ensemble.

4.1.1.1 Ne sont pas compris les serrures motorisés ou asservies. Serrure à clef sur organigramme

=== Non demandé par le maitre d'ouvrage à ce stade de la mission ===

4.1.1.2 Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour Poste transfo - (EI30+ssbm+fp)

Porte à 1 vantail EI 30 (coupe-feu ½ heure) avec paumelles, serrure de sureté avec bouton moleté, ferme-porte, garniture et butée de porte. Signalétique indiquant le nom du lieu à accéder, collée sur porte

Unité de métré:

- A l'unité - U

Localisation :

- Porte entre local POSTE TRANSFO et local BATTERIE CONDENSATEUR

4.1.1.3 Façade prépeinte de 160 x 215 cm pour placard batterie de condensateur

Façades de placard coupe-feu ½ heure avec portes à âme pleine sur ossature bois exotique y compris renfort au droit de la serrure, rives droites, épaisseur 40 mm, parements en panneaux de fibres de bois dur surfacés et prépeints. Dans le cas de porte à 2 vantaux les battements seront incorporés.

Les cadres d'huisseries seront en bois exotique et comprendront :

- Les montants, les traverses hautes et basses de section 7 x 5 cm avec une feuillure
- Les montants intermédiaires, dans le cas de plusieurs gaines, de section 8 x 7 cm avec deux feuillures
- La fixation par chevilles et vis ou par happes dans le cas de cadre scellé
- La fourniture et la pose de couvre-joint nécessaire à la finition
- Joint à lèvre, en feuillure et en périphérie de l'huisserie de la gaine GAZ
- Couvre-joint en médium plat de 80 x 19 mm à la périphérie de l'huisserie, côté extérieur.

La quincaillerie comprendra :

- 1 serrure de sureté sur organigramme avec garniture de porte face extérieur uniquement et rosace de propreté coté intérieur
- 2 verrous à entailler LBA 500 pour le 2° vantail dans le cas de gaine à 2 vantaux
- 3 paumelles invisibles par vantail

Référence finition :
- Prépeinte - La peinture est à charge du lot PEINTURE

Composition de la façade :
- Porte à 2 vantaux égaux

Unité de métré :
- A l'unité - U

- L'entreprise devra prévoir une grille VH et VB dans la porte selon indication du maitre d'oeuvre

Localisation :

- Porte de placard des batteries de condensateur

4.1.1.4 **Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour local onduleur serveur - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant**

Porte à 1 vantail EI 30 (coupe-feu ½ heure) avec paumelles, serrure de sureté avec bouton moleté, ferme-porte, garniture et butée de porte. Signalétique indiquant le nom du lieu à accéder, collée sur porte

La prestation comprend également :
- La dépose complète de la porte existante, y compris quincailleries et accessoires.
- Le retrait et l'évacuation de l'huisserie existante.
- La réfection complète des tableaux en plaques de plâtre coupe-feu, comprenant ossature éventuelle, parements CF, traitement des joints et bandes, ainsi que toutes sujétions de finition.
- La mise en place d'un seuil adapté.
- Le complément nécessaire afin d'assurer la continuité du degré coupe-feu de l'ensemble.
- Les reprises, ajustements et calfeutrements nécessaires pour une parfaite finition.

Unité de métré:
- A l'unité - U

Localisation :

- Porte du local onduleur créé

4.1.1.5 **Porte prépeinte de 93 x 204 cm pour local onduleur créé - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant**

Porte à 1 vantail EI 30 (coupe-feu ½ heure) avec paumelles, serrure de sureté avec bouton moleté, ferme-porte, garniture et butée de porte. Signalétique indiquant le nom du lieu à accéder, collée sur porte

La prestation comprend également :
- La dépose complète de la porte existante, y compris quincailleries et accessoires.
- Le retrait et l'évacuation de l'huisserie existante.
- La réfection complète des tableaux en plaques de plâtre coupe-feu, comprenant ossature éventuelle, parements CF, traitement des joints et bandes, ainsi que toutes sujétions de finition.
- La mise en place d'un seuil adapté.
- Le complément nécessaire afin d'assurer la continuité du degré coupe-feu de l'ensemble.
- Les reprises, ajustements et calfeutrements nécessaires pour une parfaite finition.

Unité de métré:
- A l'unité – U

Localisation :

- Porte du local onduleur créé - 2U

4.1.1.6 **Porte prépeinte de (63+63) x 204 cm pour local nouveau TGBT - (EI30+ssbm+fp) y compris descellement de l'existant**

Porte à 2 vantaux égaux EI 30 (coupe-feu ½ heure) avec paumelles, serrure de sureté avec bouton moleté, ferme-porte sur chaque ouvrant, sélecteur de vantail, crémone pompier, garniture et butée de porte. Signalétique indiquant le nom du lieu à accéder, collée sur porte

La prestation comprend également :

- La dépose complète de la porte existante, y compris quincailleries et accessoires.
- Le retrait et l'évacuation de l'huisserie existante.
- La réfection complète des tableaux en plaques de plâtre coupe-feu, comprenant ossature éventuelle, parements CF, traitement des joints et bandes, ainsi que toutes sujétions de finition.
- La mise en place d'un seuil adapté.
- Le complément nécessaire afin d'assurer la continuité du degré coupe-feu de l'ensemble.
- Les reprises, ajustements et calfeutrements nécessaires pour une parfaite finition.

Unité de métré:

- A l'unité - U

Localisation :

- Remplacement de la porte du local nouveau TGBT

5 SERRURERIE

5.1 **Grille de ventilation à ailettes galvanisée et laquée de section 40 x 20 cm ht**

Fourniture et pose de grille de ventilation extérieure à ailettes fixée sur cadre en fer cornière L de 50 x 50 mm galvanisés et laqués en usine (couleur au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme RAL) y compris équerres pour fixation, garnissage au pourtour du cadre, grillage pare-insectes et toutes sujétions de mise en œuvre.

Unité de métré:

- A l'unité - U

NOTA :

- Section à faire validé par le maitre d'oeuvre

Localisation :

- Grille de ventilation pour les besoins du chantier

6 PLATRERIE

6.1 Cloison de distribution d'épaisseur 98 mm (type 98/48 avec plaques de plâtre sur ossature métallique double espacé de 40 cm) - EI120

Cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique avec isolation comprenant :

- Ossature constituée de rails et montants en acier galvanisé eux-mêmes pistoscellés dans la dalle et les murs
- Pose des plaques vissées sur l'ossature métallique avec incorporation éventuelle d'un matelas de laine de verre égale au vide entre plaques
- Incorporation et le repérage de tasseaux pour la fixation des plinthes
- Descentes de fils nécessaires à l'installation électrique y compris percements des plaques suivant plans fournis par l'électricien
- Fourniture et pose de traverses de longueurs variables pour la fixation des équipements lourds tels que lavabos, meubles suspendus, lave-mains, évier, convecteurs, cumulus, chaudières (150kg/m²) le cas échéant, télévisions, barre de préemption PMR, siège de douche PMR etc... désolidarisés avec la structure par avec interposition d'une couche de désolidarisation, en mousse polyéthylène, suivant les instructions du Maître d'œuvre sur directives du Maître d'Ouvrage
- Incorporation de montants complémentaires pour la pose des huisseries, ainsi que leur doublement dans le cas de grande hauteur
- Pose des huisseries métalliques avec des pattes de pied d'huisserie, étriers et rail bois vertical de la hauteur du cadre lorsque ces dernières seront contre un mur
- Emploi de plaques hydrofugées et film polyéthylène avec relevé et joint souple étanche sous semelles pour les cloisons des pièces humides
- Exécution des joints verticaux et horizontaux par bandes collées avec enduit de finition et enduit de finition hydrofuge dans les pièces humides
- Calfeutrements et joints acrylique au pourtour des menuiseries, cadres et huisseries
- Bandes armées pour la protection des angles saillants, découpes pour les autres corps d'état et raccords divers après passage de ces derniers.
- Renforts, raidisseurs, habillage des chants et divers suivant les directives du Fabricant
- Plus-values de toutes sortes liées au chantier (cloisons cintrées, échafaudages, hauteur, pertes et déchets d'emploi, etc)
- Etanchéité à l'air entre sol et ossature assurée par ruban mousse à cellules fermées et cordon de mastic acrylique.

Référence :
- PLACOSTIL 98/48 de chez PLACO ou techniquement équivalent.

Montants :
- Doubles

Espace entre montants :
- 40 cm

Plaques par parement :
- 2 BA 13 PLACOFLAM

Hauteur maximale :
- 4,35 m

Isolant :
- Laine minérale de 45 mm ép.

Coupe-feu :
- EI 120 (coupe feu 2 heures)

Affaiblissement acoustique :
- Rw+C = 47 dB

Unité de métré :
- Au mètre carré - m²

Localisation :

- Cloison formant placard batterie de condensateur
- Cloison entre local onduleur créé et local onduleur serveur
- Complément de cloison afin de mettre une porte dans le local onduleur créé
- Suivant plans

6.2 Faux-plafond posé horizontalement y compris ossature primaire - EI120 (2 plaque de plâtre)

Faux-plafond en plaques de plâtre cartonnées comprenant :

- Les suspentes métalliques, l'ossature métallique et les renforts nécessaires pour fixation des plaques
- Ossature primaire si nécessaire
- La fixation des plaques à l'aide de vis autoperceuse
- L'isolation par 1 ou 2 couches croisées de laine de verre, dont une avec pare-vapeur, déroulée sur le faux-plafond
- La fermeture du plénum sur toutes faces vues par des plaques de même nature que le faux-plafond (compris au droit des cloisons)
- L'exécution des joints avec enduit de finition et les bandes armées pour la protection des angles saillants
- Les découpes pour les autres corps d'état et les raccords divers après passage de ces derniers
- Le respect du DTU 25.41 et des prescriptions du Fabricant et toutes sujétions de mise en œuvre.

Référence :
- PLACOSTIL de chez PLACO ou équivalent

Plaque :
- 2 PLACOPLATRE BA 25

Coupe feu :
- EI120 - Coupe feu 2h

Isolation :
- Non

Unité de métré :
- Au mètre carré - m²

Localisation :

- Faux plafond dans le local onduleur créé et local onduleur serveur

6.3 Soffite en plaques de plâtre EI120 avec isolation de section 60 X 60 cm ht (3 faces) - PROVISION

Soffite en plaques de plâtre fixées sur une ossature métallique comprenant :

- L'exécution des joints avec enduit de finition
- Les bandes armées pour la protection des angles saillants
- La fermeture des joues éventuelles par plaques de même nature, compris au droit des cloisons
- L'incorporation d'un matelas de laine minérale d'épaisseur 8 cm sur les 2 faces

- Les découpes pour les autres corps d'état et les raccords divers après passage de ces derniers.

Référence :
- De chez PLACO ou techniquement équivalent

Plaques :
- 2 PLACOFLAM BA 18

Coupe-feu :
- 2 heures - EI120

Pare-vapeur :
- Oui

Isolation :
- Laine minérale d'épaisseur 80 mm (IBR REVETU KRAFT de chez ISOVER ou équivalent)

Unité de métré :
- Au mètre linéaire - ml

NOTA :

- Le présent article constitue une provision, à mobiliser uniquement sur ordre écrit du maître d'œuvre. en cas de non sollicitation du présent article, cette prestation sera supprimée sans que l'entreprise puisse prétendre à aucun dédommagement

Localisation :

- Provision 15 ml pour besoin du chantier

6.4 Gaine de ventilation de section 50 x 50 cm coupe-feu 1 heure - PROVISION

Gaine de ventilation avec projection incombustibles comprenant :

- La gaine en tôle d'acier galvanisé d'épaisseur 15/10° avec évasement au droit des grilles pour compenser la perte de section
- La fixation par sangles métalliques chevillées et vissées sur parois supports
- Les coupes, pièces spéciales, raidisseurs, pertes et déchets d'emploi et raccordements étanches entre les éléments
- Le dépoussiérage du support, la pose d'un grillage à la périphérie de la gaine et la protection des ouvrages adjacents
- La projection coupe-feu avec finition talochée et l'application d'un durcisseur de surface
- Le respect des prescriptions du Fabricant
- Le nettoyage général après travaux et toutes sujétions de mise en œuvre.

Référence projection
- DOSSOLAN 300 de DAUSSAN (projection fibres)
- PF 600 de LAFARGE (projection plâtre).

Coupe feu
- 1 heure (EI 60)

Unité de métré
- Au mètre linéaire - ml

NOTA :

- Le présent article constitue une provision, à mobiliser uniquement sur ordre écrit du maître d'œuvre.

en cas de non sollicitation du présent article, cette prestation sera supprimée sans que l'entreprise puisse prétendre à aucun dédommagement

Localisation :

- PROVISION de 20 ml pour des besoins éventuels du chantier

7 PEINTURE

7.1 Peinture acrylique mate pour parois horizontales neuves

Peinture acrylique sur travaux préparatoires comprenant :

- Echafaudage pour travaux en hauteur
- Egrenage et époussetage
- 1 couche d'impression
- Ponçage et époussetage
- 2 couches de finition aspect mat
- Teinte : blanc
- Finition : B

Référence :

- PANTEX MAT de chez SEIGNEURIE ou techniquement équivalent

Unité de métré :

- Au mètre carré - m²

Localisation :

- Faux plafond dans le local onduleur créé et local onduleur serveur

7.2 Peinture acrylique aspect velours pour parois verticales sur support existant - Local onduleur

Peinture acrylique y compris travaux préparatoires comprenant :

- Préparations, ponçage, reprise des joints, ratissage, masticage léger prêt à recevoir une finition de type B,
- Exécution de joints acrylique au pourtour des cadres et huisseries
- Garnissage sur dessus de plinthes et tranche des faïences
- Egrenage et époussetage
- 1 couche d'impression
- Ponçage et époussetage
- 2 couches de finition aspect velours
- Teinte : couleurs, polychromie, suivant plans de décoration de l'architecte
- Finition : B

Référence :

- EVOLUTEX VELOURS de chez SEIGNEURIE ou techniquement équivalent.
- Étiquette A+

Unité de métré :

- Au mètre carré - m²

Localisation :

- Peinture de propreté sur l'ensemble des parois verticales du local onduleur créé et local onduleur serveur

7.3 Peinture acrylique aspect velours pour parois verticales sur support existant

Prestation semblable à l'article de base

Unité de métré :

- Au mètre carré - m²

- Parois verticales uniquement. Il n'est pas prévu de peinture de propreté sur les plafonds existants

Localisation :

- Provision pour peinture de propreté sur l'ensemble des parois verticales du local livraison HT et transformation HT/BT
- Provision pour peinture de propreté sur l'ensemble des parois verticales du local batterie condensateur
- Provision pour peinture de propreté sur l'ensemble des parois verticales des locaux TBGT
- Provision pour peinture de propreté sur l'ensemble des parois verticales du local AJC10
- Suivant indication du maitre d'oeuvre

7.4 Peinture acrylique pour menuiseries bois

La prestation comprendra :

- Brossage, ponçage et époussetage
- 1 couche d'impression
- Rebouchage, enduisage à l'enduit repassé
- Ponçage et époussetage entre chaque couche
- 2 couches de finition aspect satiné
- Teinte au choix de l’architecte, polychromie possible
- Finition : B

Référence :

- TEXWOOD PREMIUM de chez SEIGNEURIE ou équivalent

Unité de métré :

- Au mètre carré - m²

Localisation :

- Portes neuves aux deux faces y compris huisserie

7.5 Peinture acrylique sur ouvrages bois existants y compris préparation du support

Peinture acrylique sur ouvrages bois existant y compris travaux préparatoires, comprenant :

Préparation :

- Brossage et époussetage du support,
- Application d'une couche d'impression,
- Masticage et ponçage à sec, enduisage repassé,
- Lessivage après ponçage à sec,
- Révision générale des surfaces y compris ponçage et pochonnage,

Peinture :

- Application d'une 1ère couche de peinture acrylique satinée,
- Ponçage à sec,
- Application d'une 2ème couche de peinture acrylique satinée pure pour finition,
- Mise en œuvre au rouleau et au pinceau suivant prescription du fabricant,
- Protection des ouvrages adjacents et remise en état si dégradation
- Réchampissages, protections, nettoyage,

Tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre et respect des préconisation du fabricant.
Teintes au choix du Maître d'Ouvrage.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2 suivant localisation.

Localisation :

- Provision pour porte existante intérieure du local batterie aux deux faces y compris huisseries
- Provision pour porte existante intérieure du local AJC10 aux deux faces y compris huisseries

7.6 Peinture acrylique sur ouvrages métalliques existants y compris préparation du support

Peinture sur ouvrages métalliques existants y compris travaux préparatoires, comprenant :

Préparation :

- Brossage et dépoussiérage du support,
- Décapage des parties écaillées ou non adhérentes, ponçage et dérochage des anciennes peintures,
- Élimination des traces de rouille par brossage métallique ou ponçage jusqu'au métal sain,
- Dégraissage soigné des surfaces,
- Application d'une couche de primaire antirouille adaptée au support et compatible avec la finition,
- Révision générale des surfaces,

Peinture :

- Application d'une 1ère couche de peinture glycérophtalique ou acrylique spéciale métaux, finition satinée,
- Ponçage à sec,
- Application d'une 2ème couche pure pour finition,
- Mise en œuvre au rouleau et au pinceau suivant prescription du fabricant,
- Protection des ouvrages adjacents et remise en état si dégradation,
- Réchampissages, protections, nettoyage,

Tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre et respect des préconisations du fabricant.

Unité de métré :

- Au mètre carré - m2 suivant localisation.

Localisation :

- Portes existantes du local livraison HT aux deux faces y compris huisseries

7.7 Nettoyage général de fin de chantier

Le nettoyage général pour mise en service des zones de travaux comprendra :

- L'ensemble des sols et des faïences
- Le dépoussiérage des murs et des huisseries
- Le grattage et nettoyage de tous les joints de carrelage et faïence
- Le nettoyage de la colle sur les lès des revêtements muraux
- L'enlèvement de la protection des joints des menuiseries extérieures
- Le débouchage des trous de buée
- Les vitrages aux 2 faces
- Les menuiseries extérieures
- Les seuils des portes et les appuis des fenêtres
- L'appareillage électrique et la quincaillerie
- Le déblocage de toutes les parties mobiles et gâches des serrures
- La métallerie (garde-corps, grille de ventilation, bloc portes, etc.)
- Le nettoyage à l'eau (brosse ou brosse auto portée ou jet haute pression) suivant le revêtement de sol
- Le nettoyage à l'eau (brosse auto portée) des sous-sols
- La totalité des abords,au droit des zones d'intervention
- Microdépoussièrrage des zones techniques
- L'utilisation de produits et de méthodes appropriés en fonction des surfaces à nettoyer et toutes sujétions de mise en œuvre.

Cette prestation comportera 1 intervention définie par le Maître d'Oeuvre,
L'Entreprise devra prendre possession des locaux et signaler, avant tout début d'intervention, toutes dégradations constatées du type vitres rayées, carrelage abîmé ou rayé, appareils sanitaires rayés, etc., dans le cas contraire elle sera considérée comme responsable.

Unité de métré :

- Au forfait - Ft pour l'opération

Localisation :

- Au droit des zones d'intervention du projet